

Critères environnementaux dans le Compas Qualité

Par critère de qualité

Les 12 critères du Compas Qualité

- A - Le projet répond à un besoin démontré
- B - Les objectifs du projet sont atteints
- C - Le projet évite ou atténue les impacts négatifs
- D - Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention
- E - Le projet est cohérent avec le mandat et les principes de l'organisation
- F - Le projet respecte les populations
- G - Le projet est flexible
- H - Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement
- I - L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet
- J - L'acteur a les capacités de gestion adaptées à la conduite du projet
- K - L'acteur utilise les ressources de façon optimale

A - Le projet répond à un besoin démontré

A1 – les besoins sont identifiés et suivis.

1.3.01 Quels sont les besoins non couverts des populations ? Avez-vous fait la distinction entre besoins exprimés et besoins réels ?

– Les besoins de base (eau, nourriture, abris, sécurité des personnes, santé, traitement des déchets liquides et solides, combustibles, électricité...) sont-ils couverts ? Si non, peuvent-ils entraîner des conséquences négatives sur l'environnement ?

– Une distribution inégale des biens peut-elle mener à des tensions sur l'exploitation des ressources naturelles ?

– Une aide inadéquate peut-elle mener à une exploitation élevée des ressources locales ?

B - Les objectifs du projet sont atteints

B1 – plusieurs stratégies d'intervention sont envisagées.

2.3.01 À partir des besoins définis, quelles sont les diverses stratégies d'intervention possibles ?

– Avez-vous définie une stratégie d'intervention plus respectueuse de l'environnement (matériaux écologiques, énergies renouvelables, biocarburants, recyclage des déchets...) ?

B2 – les contraintes sont recensées et prises en compte.

1.6.01 Avez-vous bien recensé toutes les caractéristiques du contexte pouvant représenter des contraintes dans le cadre d'une intervention ?

–Le contexte environnemental peut-il limiter votre intervention ?

2.4.01 Les contraintes pesant sur la mise en œuvre (pour l'organisation et pour la population concernée) sont-elles prises en compte dans la conception ?

–Les contraintes environnementales (ressources naturelles, capacité de résilience de l'environnement) sont-elles prises en compte dans la conception ?

C – Le projet évite ou atténue les impacts négatifs

C1 – les impacts potentiels sur l'écologie sont anticipés et évités/atténués.

1.7.03 Avez-vous une connaissance suffisante du contexte écologique pour éviter de mener des actions potentiellement nuisibles à l'environnement ?

–Avez-vous identifié les zones classées, telles que les parcs, les réserves forestières et les réserves de chasse ?

–Avez-vous identifié les autres zones sensibles sur le plan écologique, y compris les secteurs non classés que le gouvernement et les dignitaires locaux estiment qu'il est important de protéger (zones humides, zones d'alimentation en eau, forêts sacrés, etc.) ?

–Avez-vous identifié les zones correspondant aux différentes grandes catégories d'utilisation des terres, telles que les principaux secteurs forestiers, agricoles et urbanisés ?

–Avez-vous identifié les éléments saillants du réseau hydrographique, tels que les cours d'eau, les lacs et les réservoirs aquifères ?

–Les ressources naturelles sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins des populations affectées ?

–Existe-t-il des structures environnementales capables d'absorber les déchets engendrés par l'aide humanitaire ?

–Pouvez-vous mesurer la résilience environnementale de la zone considérée ?

2.8.07 Avez-vous pris en compte les risques d'impacts nuisibles sur l'environnement écologique – à court, moyen et long terme- des différentes stratégies envisagées pour votre choix d'intervention ?

–Avez-vous examiné les liens entre votre programme et la gestion des ressources naturelles ?

–Le programme a-t-il un impact sur la qualité de l'eau, de l'air, du sol, des nappes phréatiques, sur la pollution sonore, sur le taux de morbidité des pathologies associées à la dégradation environnementale (infections pulmonaires, visuelles, etc.) ?

–Influe-t-il sur la quantité de bois de chauffe récoltée ?

–Vos activités ne risquent-elles pas d'amener la population à abandonner des pratiques environnementales plus durables ?

–Quels indicateurs d'impact écologique par secteur d'activité avez-vous mis en place et comment les mesurez-vous ?

–Vous appuyez-vous sur un outil existant (ex : ERIE – formulaire 4) ou avez-vous créé ces indicateurs ?

2.8.08 Comment suivrez-vous les impacts secondaires de votre action sur l'environnement ?

–Estimez-vous le volume de déchets engendrés et la pollution dégagée par le programme ? Mesurez-vous votre empreinte écologique ?

–Effectuez-vous un suivi en collaboration avec d'autres organismes ? Comparez-vous vos résultats ?

–Dans le cas d'un partenariat, la structure identifiée est-elle en mesure de suivre les impacts potentiels du programme sur l'environnement ? Possède-t-elle les moyens adéquats ou nécessite-t-elle un appui financier ? Dispose-t-elle de capacités de gestion suffisantes ou nécessite-t-elle un renforcement ?

3.9.04 Quels sont les impacts de votre projet sur l'environnement ? Quelles mesures prenez-vous ?

–Avez-vous mise en place une organisation des déplacements afin de limiter les allées et venues inutiles ?

–Recyclez-vous les déchets issus de vos activités ? Avez-vous mis en place un système de compostage des déchets organiques ?

–Avez-vous identifié des secteurs d'activités locales capables de recycler vos déchets solides ?

–Avez-vous mis en place des stratégies d'économie d'énergie ? Récupérez-vous l'eau de pluie ? Utilisez-vous des fours solaires, réchauds économes, chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, ... ?

–Privilégiez-vous les filières courtes lors de vos approvisionnements ?

–Vérifiez-vous la provenance de vos intrants et leurs méthodes de fabrication/d'exploitation ?

–Favorisez-vous les intrants nécessitant peu d'énergie lors de leur utilisation ?

–Vérifiez-vous l'impact de vos intrants sur l'environnement pendant et après leur utilisation ?

C2 – les impacts sur l'économie et notamment le risque de dépendance à l'aide sont anticipées et évités/atténués.

2.8.03 Avez-vous pris en compte les risques d'impacts nuisibles sur l'économie locale et les modes de subsistance des populations – à court, moyen et long terme- des différentes stratégies envisagées pour votre choix d'intervention ?

–Le programme libère-t-il du temps de travail, en particulier pour les femmes et les enfants ? Créé-t-il de nouvelles activités régénératrices de revenus respectueuses de l'environnement, en particulier pour les femmes ?

–A-t-il un impact sur les ressources alimentaires locales (coût, disponibilité) ?

D - Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention

D2 – le projet renforce la résilience des différents groupes de populations.

1.4.01 Quels sont les mécanismes de résilience des différents groupes de population et dont le soutien permettrait d'avoir un impact positif ?

–La résilience des populations permet-elle de limiter les pressions potentielles sur l'environnement ?

2.7.02 Quels mécanismes de résilience des populations allez-vous soutenir afin d'avoir un impact positif au-delà du projet ?

–La population connaît-elle des techniques aidant à la préservation de l'environnement ou à la gestion rationnelle des ressources naturelles qui nécessitent un soutien ?

1.1.01 *Quelle est la nature de la crise (subite, latente, récurrente, prévisible...) ?*

–Le nombre de personnes affectées et sa concentration géographique peuvent-ils avoir un impact sur l'environnement ?

–La durée de la crise a-t-elle un impact potentiel sur l'environnement ?

–La distance parcourue par la population affectée depuis le début de la crise a-t-elle un impact sur l'environnement ?

D3 – l'après projet est réfléchi et anticipé.

2.7.03 *Comment anticipez-vous la fin de votre projet ou votre retrait de façon à ce que l'action contribue à un impact positif durable pour les populations ?*

–La mise en place d'un micro-projet en faveur de l'environnement contribuera-t-il à favoriser votre retrait ?

3.8.03 *Comment préparez-vous la fin de votre projet ou votre retrait de façon à ce que l'action contribue à un impact positif durable pour les populations ?*

–Avez-vous renforcé les acteurs locaux en appuyant leur stratégie environnementale ?

–Avez-vous appuyé la capacité de résilience des populations affectées ?

–Avez-vous appuyé des émanations de la société civile et/ou de l'Etat leur permettant de sortir de la crise ?

–Avez-vous identifié des institutions pérennes intégrées aux structures gouvernementales et locales en place capables d'effectuer la coordination en matière d'environnement ?

D4 – dans certains contextes, des stratégies de préparation et/ou de prévention sont envisagées.

1.1.02 *Le contexte de la crise est-il celui de catastrophes naturelles récurrentes ou d'instabilité politique qui dure ?*

–La crise a-t-elle des impacts négatifs directs ou indirects sur l'environnement ?

–Une intervention de secours pour traiter les impacts sur l'environnement est-elle nécessaire ? L'intervention doit-elle être immédiate ou peut-elle être différée ?

–Des études complémentaires sont-elles nécessaires ?

F – Le projet respecte les populations

F1 – les équipes sont informées et sensibilisées pour avoir des modes de communication adaptés et des comportements respectueux vis-à-vis des populations

3.14.06 *Comment vous assurez-vous que les équipes prennent en compte la culture et les traditions dans leur relation avec les populations ?*

–Avez-vous limité les nuisances sonores susceptibles de déranger le voisinage ?

–Avez-vous identifié les différentes sources de production alimentaire et leur système d'exploitation ?

F2 – les populations sont informées, consultées et impliquées dans le projet.

2.9.01 *Comment les populations seront-elles impliquées dans le projet ?*

- Intégrez-vous, votre structure ou la structure partenaire, des méthodes participatives dans le suivi environnemental ?*
- Les communautés autochtones ont-elles été associées au processus de sélection et de suivi des indicateurs environnementaux ?*
- Impliquez-vous les différentes couches sociales de la population et les femmes ?*

F3 – le contenu des programmes est sensible aux caractéristiques culturelles, sociales et religieuses des populations.

- 1.5.01 Avez-vous bien recensé toutes les caractéristiques culturelles, sociales et religieuses clés indispensables pour que le projet respecte les populations ?
- Avez-vous identifié une faible solidarité sociale entre les populations affectées ? Peut-elle engendrer un conflit pour les ressources naturelles ?*
 - Avez-vous identifié un manque de structures culturelles communes entre les populations affectées ? Peut-il engendrer un désaccord sur l'utilisation des ressources naturelles ?*

H – Le projet s'insère de façon optimale dans son environnement

H2 – le projet se coordonne avec d'autres actions.

- 3.11.02 Comment vous coordonnez-vous avec les autres acteurs humanitaires afin d'optimiser les complémentarités ? Faut-il adopter votre approche ou pouvez-vous proposer des adaptations aux autres acteurs ?
- Sous quelle forme se déroule le suivi des activités environnementales (réunions, tables rondes, ateliers) ?*
 - Ces ateliers impliquent-ils les différents acteurs concernés (ONG d'urgence, organisme locale, autorités politiques locales ...) ?*
 - Ce type d'atelier est-il déjà mis en œuvre au niveau des gouvernements locaux ? Si oui, pouvez-vous les intégrer et si besoin les renforcer ?*

- 1.9.02 Quels sont les mécanismes de coordination de l'aide humanitaire dans ce contexte ?
- Un bureau de coordination environnementale est-il nécessaire ? Quelles sont les parties prenantes intéressées ?*

H3 – les opportunités de coopération avec d'autres acteurs sont explorées et utilisées.

- 3.11.01 Comment mettez-vous en œuvre et suivez-vous les partenariats ou autres formes de coopération établis ? Est-il nécessaire d'adapter, élargir ou suspendre certaines de ces relations ?
- Participez-vous à un pôle de coordination environnementale ?*
 - Un organisme cumule-t-il les fonctions de coordination, gestion et mise en œuvre des projets environnementaux ? Si oui, pouvez-vous instaurer un système à deux paliers pour une meilleure objectivité ?*
 - Le rôle du coordinateur est-il clairement défini ?*

- 2.10.02 Avec qui choisissez-vous d'établir des partenariats ou autre forme de coopération ? Comment vous assurez-vous que ces relations seront claires, efficaces et professionnelles pendant la mise en œuvre du projet ?

–Un certain nombre de tâches (promotion de réchauds économiques, conception de fours solaires, plantations d'arbres, sensibilisation de la population...) peuvent-elles être déléguées à des services communautaires ?

–Les objectifs communs ont-ils bien été identifiés ? Les dispositions de mise en œuvre des projets ont-elles été acceptées par les différentes parties ?

–Les partenaires possèdent-ils les moyens adéquats ou nécessitent-ils un appui financier ? Disposent-ils de capacités de gestion suffisantes ou nécessitent-ils un renforcement ?

1.9.03 Avec quels acteurs pourriez-vous envisager des partenariats ou autres formes de coopération ?

–Existe-t-il une structure locale responsable des questions environnementales ?

–Les compétences, fonctions et responsabilités de la structure ont-elles été clairement définies ?

–Possède-t-elle les moyens adéquats ou nécessite-t-elle un appui financier ? Dispose-t-elle de capacités de gestion suffisantes ou nécessite-t-elle un renforcement ?

I – L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet

I1 – les ressources nécessaires et mobilisables sont estimées correctement.

1.0.01 Quelles sont les ressources financières et logistiques nécessaires et mises à disposition pour le diagnostic ?

–Disposez-vous ou pouvez-vous accéder à un outil d'analyse spatiale de la zone considérée ?

I2 – l'expertise des personnes et des équipes impliquées est adéquate.

1.0.07 Quelles sont les compétences nécessaires à réunir au sein de l'équipe qui va faire le diagnostic pour assurer une compréhension globale de la situation et des besoins ?

–Disposez-vous de compétences en analyse environnementale ?

I4 – le projet est compatible avec les ressources réellement mobilisées.

3.7.01 Comment adaptez-vous les activités si, au cours du projet, les ressources attendues ne sont pas mobilisées comme prévues ?

–Avez-vous mis en place des outils de gestion des activités ayant un impact potentiel sur l'environnement ?

J – L'acteur a les capacités de gestion adaptées à la conduite du projet

J4 – la gestion administrative, financière et logistique du projet est efficace et transparente.

2.15.03 Quels mécanismes définissez-vous pour une gestion efficace et transparente des ressources logistiques (système de contrôle de stock et actifs) et financières du projet et des obligations légales et fiscales ? Votre projet est-il adapté à vos capacités de gestion et inversement ? (rapport taille/capacité)

–Procédez-vous à une gestion des stocks des usagés nocifs pour l'environnement (huile moteur, batteries...) ?

–Avez-vous identifié un mécanisme de récupération des usagés nocifs pour l'environnement ? Est-il fiable ? Respecte-t-il l'environnement ?

K – L'acteur utilise les ressources de façon optimale

K3 – les ressources disponibles sont mobilisées et utilisées de façon rationnelle.

2.15.02 Comment prenez-vous en compte le calcul coût/efficacité dans l'estimation et le choix des ressources à mobiliser ? (type de RH, provenance des achats, appel d'offre, mise en concurrence)

–Intégrez-vous des critères écologiques dans les appels d'offre ?

–Utilisez-vous les critères écologiques des 3R (réduire, réutiliser et recycler) pour la sélection des produits ?